

Descriptif des enseignements

Abréviations

CR = cours, CS = cours-séminaire, SE = séminaire, TP = travaux pratiques

A = semestre d'automne, P = semestre de printemps, AN = annuel

Bloc 1A – Compétences linguistiques générales

Conditions : dans les enseignements du bloc 1A, pour pouvoir se présenter à une épreuve du contrôle continu un-e étudiant-e doit avoir assisté à plus de 70% des cours et des séances de travaux pratiques (TP) préparatoires à chaque épreuve. L'étudiant-e qui ne remplit pas les conditions requises obtient la note 0 à l'épreuve concernée. Si à la fin de l'année la moyenne du cours d'Ecrit et/ou du cours d'Oral est inférieure à 4, l'étudiant-e devra se présenter à l'examen unique de rattrapage à la session d'août-septembre.

Ecrit : outils de lecture et d'analyse

30EL024 – CS.AN (annuel)

Alexei Prikhodkine, mercredi 10-12

Objectifs et contenu

Le principal objectif du cours-séminaire est de fournir aux étudiant-es les outils nécessaires à la compréhension et à la rédaction de divers types de textes fréquents dans le contexte académique. Pour ce faire, nous analyserons, d'une part, les spécificités des textes présentés en classe (par ex., le compte-rendu, l'essai argumentatif) et, d'autre part, les mécanismes linguistiques de leur fonctionnement. Ce cours-séminaire vise, en outre, à préparer les étudiant-es à réaliser par écrit certaines tâches qu'ils/elles devront accomplir dans le cadre de leurs études universitaires (par ex., rapporter des propos, comparer des objets ou commenter des données chiffrées). Enfin, une attention particulière sera portée à l'examen de certaines structures linguistiques, notamment la gestion des phrases complexes et l'expression des liens logiques entre leurs constituants.

Evaluation

Contrôle continu : le contrôle continu se compose de quatre épreuves écrites réparties sur l'année (deux par semestre, dont une pendant les cours et une en session d'examens). Durée des contrôles : entre 1h30 et 3h00. La moyenne est calculée en prenant la note de la dernière épreuve (qui compte double) et les deux meilleures notes des trois autres épreuves.

Oral : outils de transcription et d'analyse

30EL025 – CS.AN (annuel)

Ivana Vuksanović, mardi 14-16

Objectifs et contenu

Ce cours-séminaire a pour objectif essentiel d'améliorer et de développer des compétences de compréhension et de production orales relevant du niveau B2 du CECRL dans différentes situations interactionnelles, avec une attention portée au contexte académique. Les étudiant-es seront ainsi amené-es à répondre à l'oral à des tâches variées (par exemple, défendre un point de vue construit et argumenté, réagir de façon adéquate, etc.) lors d'un entretien, un exposé personnel ou un débat. En proposant des outils de transcription, cet enseignement permettra également aux étudiant-es d'examiner les particularités de l'oral et de prendre conscience des aspects non verbaux de l'interaction. Il visera aussi à renforcer la fluidité (rythme et débit) dans l'expression orale des apprenant-es.

Evaluation

Contrôle continu: le contrôle continu se compose de quatre épreuves de compréhension de l'oral et/ou d'expression orale réparties sur l'année (deux par semestre, dont une pendant les cours et une en session d'examens). Durée des contrôles : entre 15 et 30 minutes, en comptant la préparation. La moyenne est calculée en prenant la note de la dernière épreuve (qui compte double) et les deux meilleures notes des trois autres épreuves.

Activités orales et écrites

30EL026 – TP.AN (annuel)

Alexei Prikhodkine, lundi 8-10 et jeudi 8-11 (groupe A),

Ivana Vuksanović, lundi 8-10 et jeudi 8-11 (groupe B)

Objectifs et contenu

Les travaux pratiques (TP) ont pour objectif de mettre en pratique les connaissances acquises dans les cours-séminaires d'Écrit et d'Oral décrits ci-dessus et n'en sont pas dissociables. Les étudiant-es seront ainsi amené-es à entraîner divers types de textes et de discours ancrés dans diverses situations de communication. L'imbrication des activités orales et écrites permettra aux apprenant-es de prendre conscience des spécificités de l'oral et de l'écrit et d'examiner leurs points de contact et de rupture.

Evaluation

Il n'y a pas d'évaluation spécifique concernant les TP : les compétences acquises aux TP sont en effet intégrées et évaluées dans le cadre des contrôles continus mis en place dans les enseignements d'Écrit et d'Oral. La participation active et assidue aux séances de TP fait partie des conditions requises pour pouvoir se présenter aux différentes épreuves prévues.

Bloc 1B – Compétences linguistiques spécifiques

Activités de prononciation

30EL027 – TP.AN (annuel)

Romain Isely, lundi 10-11 (groupe A)

Romain Isely, lundi 11-12 (groupe B)

Marion Didelot, jeudi 11-12 (tous)

Objectifs et contenu

L'objectif de cet enseignement est d'améliorer la communication orale en français. Pour cela, nous travaillerons sur la compréhension et la production des consonnes et des voyelles, en insistant sur le décalage qui existe entre l'écrit et l'oral ainsi que sur les principales difficultés de prononciation telles que les voyelles nasales ou la paire « u/ou » par exemple. Des exercices sur le rythme et l'intonation seront également proposés afin que les étudiants soient capables de mieux s'approprier la « mélodie » du français.

Si l'enseignement du jeudi rassemblera tous les étudiants au laboratoire de langues, celui du lundi se fera en principe en plus petits groupes : la répartition dans les groupes A et B sera identique à celle des « Activités orales et écrites ».

Evaluation

Contrôle continu formé de quatre épreuves réparties sur l'année, pendant le semestre et en session d'examens, selon des modalités et un calendrier qui sera précisé lors de la première semaine de cours.

Remarque : TP au laboratoire (facultatifs)

Dans la grille horaire, divers créneaux de travaux pratiques au laboratoire de langues (TP) sont proposés de manière facultative (en option supplémentaire) pour les étudiants qui voudraient s'entraîner de manière plus intensive.

Grammaire

30EL006 – CS.AN (annuel)

Françoise Zay, mardi 8-10

Objectifs et contenu

Cet enseignement a pour objectif l'acquisition et/ou le renforcement des compétences grammaticales requises pour le niveau B2 du CECRL. Le programme est élaboré en lien avec celui des cours d'Écrit et d'Oral et traite de manière approfondie certains points de grammaire considérés comme centraux. Chacun d'entre eux fait l'objet d'observations dans des contextes variés, d'une élaboration méthodique des règles et des principales difficultés le concernant ainsi que d'une mise en pratique dans des exercices variés et ciblés. Le cours-séminaire peut être complété par la participation

aux travaux pratiques du laboratoire de langue (le mardi 10-11 ou 11-12), où des exercices auto-corrigés de grammaire sont proposés sur ordinateur.

Evaluation

Contrôle continu. Il se compose de deux épreuves écrites, chacune d'une durée d'1 heure 30 environ. La première a lieu pendant la session d'examens de janvier-février, la deuxième pendant celle de mai-juin. La matière évaluée est celle du programme semestriel correspondant.

Remarques

Pour apprendre à utiliser le logiciel de grammaire utilisé au laboratoire de langue, il est indispensable de participer au moins à l'une des séances de TP des mardis matin 28 septembre et 5 octobre.

La répartition des étudiant-es dans les groupes A et B pour ces TP est identique à celle des « Activités de prononciation » et des « Activités orales et écrites ».

TP au laboratoire de langues

30EL007 – TP.AN (annuel)

Françoise Zay, mardi 10-11 (groupe A), mardi 11-12 (groupe B)

30EL028 – TP.AN (annuel)

Romain Isely, mardi 13-14

32M1071 – TP.AN (annuel)

Françoise Zay, mercredi 13-14

Si les créneaux du mardi matin (10-11 et 11-12) sont spécifiquement orientés vers l'usage des outils grammaticaux, alors que celui du mardi après-midi (13-14) cible avant tout des exercices de prononciation, l'offre du laboratoire de langue permet à chaque étudiant-e de travailler librement et en autonomie les aspects qu'il/elle souhaite approfondir. Il n'y a ni évaluation ni crédits spécifiquement liés à ces travaux pratiques.

Une partie des créneaux horaires du laboratoire de langues est ouverte à d'autres filières que l'AP : pour des raisons d'organisation, les étudiant-es sont invité-es à suivre au minimum les premières séances du semestre (mardi 28 septembre et mardi 5 octobre, dans les créneaux proposés par F. Zay et R. Isely), pour prendre connaissance des possibilités de travail en laboratoire et déterminer leur programme personnel pour le semestre d'automne. Ce programme peut être modifié en cours d'année.

Attention : le créneau du mercredi (13-14) ne sera ouvert aux étudiant-es de l'AP qu'à partir du 6 octobre.

Bloc 2 – Compétences académiques et transversales

Français sur objectifs universitaires I

30EL029 – CS.A (semestriel, automne)

Stéphane Borel, mercredi 8-10

Objectifs

Constitué d'approches méthodologiques diversifiées et couvrant une multiplicité de domaines de connaissances, le *français sur objectif(s) universitaire(s)*, ou « FOU », cible une préparation optimale aux études supérieures en français langue étrangère ou langue seconde. Il s'oriente autant sur la réception que sur la transmission des savoirs, et engage des compétences transversales comme le passage de l'oral à l'écrit ou de l'écrit à l'oral, la prise de notes, la reformulation, la sélection de l'information (...), dans des formats diversifiés.

Ce premier volet se concentrera prioritairement sur les *rappels*, les *annonces* et les *transitions*, qui constituent des points d'ancrage importants dans la transmission des connaissances. Les *activités de reformulations*, également essentielles et omniprésentes, formeront l'autre pilier fondamental de ce semestre. A partir d'un travail régulier d'écoute et de transcription sur la base de documents authentiques (extraits de cours magistraux), il s'agira de développer, à l'oral comme à l'écrit, un ensemble de compétences qui contribuent à l'appropriation des connaissances et de savoir-faire en contexte universitaire francophone.

Evaluation

Contrôle continu. Les modalités et le calendrier des épreuves seront communiqués en début de semestre par l'enseignant.

Français sur objectifs universitaires II

30EL030 – CS.P (semestriel, printemps)

Stéphane Borel, mercredi 8-10

Objectifs

Constitué d'approches méthodologiques diversifiées et couvrant une multiplicité de domaines de connaissances, le *français sur objectif(s) universitaire(s)*, ou « FOU », cible une préparation optimale aux études supérieures en français langue étrangère ou langue seconde. Il s'oriente autant sur la réception que sur la transmission des savoirs, et engage des compétences transversales comme le passage de l'oral à l'écrit ou de l'écrit à l'oral, la prise de notes, la reformulation, la sélection de l'information (...), dans des formats diversifiés.

Ce second volet mettra l'accent, d'une part, sur les *définitions*, qui entrent en jeu dans la transmission de tous les enseignements académiques et favorisent le travail de *reformulation* et de *clarification*. Nous nous intéresserons, d'autre part, à la relative *objectivité / subjectivité* du langage, porteuse d'une implication directe sur la compréhension des concepts présentés, et pouvant être observée de manière variable

dans les discours des enseignants. Cet enseignement adopte la même méthodologie que le cours donné au semestre d'automne, dont il est la suite. De plus, il intégrera, sous forme de prestations individuelles sujettes à évaluation, les cours que les étudiant-es auront choisi de suivre en faculté.

Evaluation

Contrôle continu. Les modalités et le calendrier des épreuves seront communiqués en début de semestre par l'enseignant.

Remarque

Au cours du semestre d'automne, chaque étudiant-e devra choisir, parmi l'offre des « Cours publics » des facultés et en accord avec la responsable de la filière AP, un enseignement qu'il/elle suivra comme auditeur/trice au semestre de printemps. Ce cours en faculté fait partie intégrante de l'enseignement « FOU II ». Une séance d'information à ce sujet, donnée par F. Zay, aura lieu le jeudi 7 octobre 2021, à 13h15, salle B102. Une deuxième séance, consacrée au choix du cours, aura lieu avant la fin du semestre d'automne dans le même créneau horaire.

Cours thématique

Deux enseignements sont proposés dans cette rubrique : les étudiant-es en choisissent un seul. Leur choix peut être limité pour veiller à une répartition équilibrée du nombre de participant-es à chaque enseignement.

Lieux, espaces et paysages dans la littérature de langue française

30EL023 – CS.A (semestriel, automne)

Valérie Zuchuat, jeudi 14-16

Objectifs

Réunies autour du motif du lieu, que nous étudierons dans la relation que l'écrivain-e entretient avec lui, les œuvres littéraires abordées dans ce cours-séminaire invitent à un parcours : lieu habité ou paysage observé, espace d'ici ou d'ailleurs, du dedans ou du dehors. Nous nous intéresserons à quelques espaces géographiques, de l'Europe aux Amériques, du Léman à la Méditerranée, et aux situations linguistiques qui peuvent leur être liées. La première moitié du semestre sera consacrée à la lecture de nouvelles et la seconde moitié du semestre à la lecture d'un roman (œuvres de C. Bille, A. Camus, C. F. Ramuz, M. Tremblay, notamment). Par une observation fine des textes, les étudiant-es consolideront activement leur maîtrise de la langue tout en développant leur capacité d'interprétation.

Evaluation

Examen écrit de 2h en session.

Conditions : pour pouvoir se présenter à l'examen, l'étudiant-e doit avoir été présent-e à 80% des séances du cours au moins et avoir participé activement au cours selon des modalités qui seront précisées en début d'enseignement.

De la lecture à l'analyse : autour des *Nouvelles orientales* de Marguerite Yourcenar

30EL049 – CS.A (semestriel, automne)
Matthieu Bernhardt, jeudi 14-16

Objectifs

Composées de dix récits inspirés de fables ou de légendes d'ailleurs, les *Nouvelles orientales* de Marguerite Yourcenar nous transportent dans diverses contrées de l'Europe de l'Est et de l'Orient, en nous faisant découvrir une part de leurs traditions littéraires. Ce cours-séminaire propose aux étudiant-es d'en faire une lecture complète et accompagnée. Il s'agira principalement d'approfondir les aptitudes de compréhension de textes littéraires francophones et de familiariser les étudiant-es avec les bases de l'analyse de texte.

Evaluation

Examen écrit de 2h en session.

Conditions : pour pouvoir se présenter à l'examen, l'étudiant-e doit avoir été présent-e à 80% des cours au moins et avoir participé aux exercices prévus en classe (les modalités et le calendrier seront précisés en début d'enseignement).